

RCS : CAHORS Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00016 Numéro SIREN : 399 248 244 Nom ou dénomination : LOGIS DU QUERCY

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2023 sous le numéro de dépôt 2119

Désignation de l'entreprise		EURL LOGIS DU QUERCY		Ld Le Boyme		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		46320 LIVERNON					
SIRET		3 9 9 2 4 8 2 4 4 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	17 752	030	17 269	482	623
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	17 752	048	17 269	482	623
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	37 163	052	37 163	44 000
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	8 646	070	8 646	8 646
			072	824	074	824	1 210
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	50 479	086	50 479	38 262	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	97 112	098	97 112	92 118	
	Total général (I + II)	110	114 863	112	17 269	97 594	92 742
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	7 622	7 622	
	Ecarts de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	762	762	
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	28 192	27 413	
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	16 825	779	
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142		142	53 402	36 576	
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	24 777	31 674	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		1 500	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	13 215	8 441	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 016	172	6 201	14 550	
	Produits constatés d'avance	174		174			
	Total III	176		176	44 192	56 165	
Total général (I + II + III)		180		180	97 594	92 742	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	15 734	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **EURL LOGIS DU QUERCY**Néant ☐**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

		Exercice N clos le 31/12/2022		Exercice N-1 clos le 31/12/2021	
		1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	215 217	214 218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	124 754	102 188
	Production immobilisée *		224	(5 000)	
	Subventions d'exploitation reçues		226		1 500
	Autres produits		230	1 764	134
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	121 518	103 822
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	40 312	32 304
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240	1 837	11 000
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : 3 836 immobilier :)		242	26 892	33 998
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 965)		244	965	1 848
	Rémunérations du personnel *		250	24 000	20 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	11 737	3 433
	Dotations aux amortissements *		254	141	83
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }		262	2	2
	Total des charges d'exploitation (II)		264	105 887	102 668
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	15 631	1 155
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290	1 463	1
	Charges financières (V)		294	268	377
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }		300		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	16 825	779
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	16 825	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44, sexies A) 986 Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989 Zone de revitalisation rurales (44, quinquies) 138				
Déductions	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies) 981 Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991 Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies) 992				
	ZFA NG (44 quaterdécies) 345 Investissements outre-mer 344 Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies) 993				
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987 Zones restructuration de la défense (44 terdécies) 127				
	Créance due au report en arrière du déficit 346 Déduction exceptionnelle (art 39 décies) 655 Déduction exceptionnelle (art 39 décies) 641				
	Dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 décies A) 643 Déduction exceptionnelle (art 39 décies B) 645 Déduction exceptionnelle (art 39 décies C) 647				
	Déduction exceptionnelle (art 39 décies D) 648 Déduction exceptionnelle (art 39 décies G) 649 Déductions exceptionnelles (art. 39 décies F) 990				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	16 825	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables * 23.413 dont imputés sur le résultat :			360	16 825
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370		372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

LOGIS DU QUERCY
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 759 Route du Lac de Lacam
46320 LIVERNON
399 248 244 RCS CAHORS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 juin 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 16 825,28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 16 825,28 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 45 016,86 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

